

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU **LUNDI 9 DECEMBRE 2019** à 20 heures 30

Etaient présents : M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, MAHEO, Mmes BARAN, LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND

Absents excusés :

Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND
M. Eric LE POTTIER

Absents :

M. François BINET
Mme Arlette GALLAIS
M. Alain LE FORESTIER

Secrétaire de séance : Mme Fanny PHILIPPE

Ouverture de la séance à 20 heures 35


Le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2019 est adopté.

1. TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil décide d'appliquer une augmentation de 2.2 % (indice INSEE) sur les tarifs de location des salles au 1^{er} janvier 2020 :

CAUTION (pour toute location de salles principales avec ou sans cuisine) **400 €**

SALLE POLYVALENTE	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
1 repas sans cuisine	114	187
1 repas avec cuisine	167	301
2 repas journée avec cuisine (mariage...)	187	333
Deux repas journée sans cuisine	130	219
Bal, Fest-Noz, Concours de belote, Théâtre et toutes autres manifestations	83	104
Réunion association	Gratuit	41
Réunion partis politiques, organisation syndicale (campagne électorale...)	Gratuit	
Exposition Art et Culture sans entrée	Gratuit	
Chauffage – 1 jour	50	50
Chauffage – 2 jours	80	80
SALLE JEAN MOULIN	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Apéritif	62	73
Manifestation sans cuisine (midi)	93	104
Manifestation sans cuisine (midi et soir)	125	135
Chauffage – 1 jour	40	40
Mise à disposition à titre gratuit pour :	Gratuit	
Gymnastique	Gratuit	
Danse Modern'jazz	Gratuit	
Réunions		
SALLE LES LILAS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Apéritif ou autre manifestation	52	62
Mise à disposition pour réunions	Gratuit	30
Chauffage – 1 jour - <u>Hors réunion</u>	10	10

SALLE OMNISPORTS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Manifestation sportive	207	333
SALLE PASCAL LE GAY	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Manifestation sans cuisine	93	104
Chauffage – 1 jour	50	50
SUJETIONS PARTICULIERES	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
VAISSELLE CEREMONIE	1 lot : 13 2 lots : 26	26 52
VAISSELLE ORDINAIRE	10	10
Si locations successives à un même utilisateur, 1 facturation de la vaisselle		
SUJETIONS PARTICULIERES	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Remplacement par pièce de vaisselle cérémonie manquante ou détériorée :		
1 assiette	6	6
1 Verre – 1 couvert – 1 tasse - 1 soucoupe	2	2
Remplacement par pièce de vaisselle ordinaire manquante ou détériorée :		
assiette	4	4
autre	1	1
plat	9,50	9,50
Flutes à l'unité = 0.16 €		
100 flutes	16	16
200 flutes	32	32
Heure de nettoyage effectuée par les employés communaux, si les locaux sont restitués dans un état insatisfaisant – application d'un forfait de 7 heures	25	25
MATERIELS DIVERS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Tables aux particuliers à l'unité	4	4
Chaises à l'unité	0,50	0,50
 Avec transport A/R	20	50
Scène à livrer à l'extérieur de St-Barnabé (4 heures pour montage et démontage)	Gratuit	150
Barrières pour associations	Gratuit	3

* Pour les associations locales à but non lucratif, une réduction de 50 % est accordée sur le présent tarif de location

La 2^{ème} journée de location consécutive et les suivantes sont facturées 1/2 tarif.

Rappel : toute manifestation organisée par une association, ouverte à tous publics et demandant une participation financière, entraînera une facturation de la salle louée.

2. TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil décide d'augmenter les tarifs des repas en restauration scolaire de 0.6 % (Indice INSEE des prix à la consommation hors tabac), soit :

Nombre de jours par semaine	Tarif au 01/01/2020
1 jour/Semaine	2.70 €
2 jours/Semaine	5.40 €
3 jours/Semaine	8.10 €
4 jours/Semaine	10.80 €

3. VENTE DE FOURRAGE A YANN ROLLAND POUR 2019

Le conseil fixe le prix à 162.62 € l'hectare pour 2019.

4. ECLAIRAGE DE LA SALLE OMNISPORTS – PLAN DE FINANCEMENT

Le devis de Groupe JM pour 15 800 € HT est retenu et le Conseil sollicite l'aide financière de la fédération sportive en fixant le plan de financement suivant :

Subvention fédération sportive 3 160 €
Autofinancement 15 800 €
Total = 18 960 € TTC

5. DEPOT D'UN DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'AEROMODELISME

Après un vote à mains levées de huit voix favorables et trois abstentions (dont un pouvoir), le maire est autorisé à déposer une demande de permis de construire pour le projet de bâtiment de l'aéromodélisme et solliciter le cabinet d'architecture AAVR de Loudéac pour viser le dossier.

6. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE POUR 2019

Le Conseil autorise le maire à modifier comme suit le budget 2019 :

COMPTES DEPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
D	I	020	020	OPFI	HCS	Dépenses imprévues	-312,00
D	I	45	45811	OPFI	HCS	opérations pour compte de tiers	312,00
D	I	040	2313	10007	HCS	Constructions	1 000,00
D	I	040	2313	012	HCS	Constructions	3 000,00
D	I	040	2315	012	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	1 000,00
D	I	040	2315	10001	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	1 000,00
D	I	23	2315	10001	HCS	Installations, matériel et outillage techniques	-6 000,00
D	F	011	615221		HCS	Bâtiments publics	-5 000,00
D	F	012	6218		HCS	Autre personnel extérieur	7 000,00
D	F	65	6574		HCS	Subventions de fonctionnement	-2 000,00
D	F	65	6558		HCS	Autres contributions obligatoires	-1 700,00
D	F	65	65581		HCS	Contribution fonctionnement	1 700,00
TOTAL =							0,00

COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
R	F	75	752		HCS	Revenus des immeubles	-6 000,00
R	F	042	722		HCS	Immobilisations corporelles	6 000,00
TOTAL =							0,00

7. AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCEDER AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020 - COMMUNE

Le Conseil autorise le maire à procéder aux dépenses 2020 dans les limites suivantes :

BUDGET GENERAL

Chapitres concernés	Montant prévu en 2019	¼ du crédit prévu en 2020	intitulé
Chapitre 20	/	/	
Article 202	/	/	Frais-doc urbanisme
Article 2051	/	/	Logiciels
Chapitre 204	70 989 €	17 747 €	

Article 2041582	70 989 €	17 747 €	SDE
Chapitre 21	213 234 €	53 308 €	
Article 2111	106 000 €	26 500 €	Terrains nus
Article 2115	9 200 €	2 300 €	Terrains bâtis
Article 2152	2 600 €	650 €	Install.voirie
Article 21578	/	/	Mat. voirie
Article 2158	44 000 €	11 000 €	Mat. Technique
Article 2182	/	/	Mat. de transport
Article 2183	13 200 €	3 300 €	Mat. Bureau
Article 2184	5 000 €	1 250 €	Mobilier
Article 2188	33 234 €	8 308 €	Autres mat. divers
Chapitre 23	839 595 €	209 898 €	
Article 2312	4 320 €	1 080 €	Travaux bâtiments
Article 2313	200 042 €	50 010 €	Aménagements
Article 2315	635 233 €	158 808 €	extérieurs

8. CHARTE D'UTILISATION DES SERVICES DE MEGALIS BRETAGNE

Monsieur le maire est autorisé à signer la charte d'utilisation des services mégalis pour 2020.

9. CONVENTION AVEC LA SAUR POUR LE CONTROLE DES APPAREILS DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Monsieur le maire est autorisé à signer la convention avec la SAUR avec une application au 1^{ER} janvier 2020.

10.SERVICE ASSAINISSEMENT – CHARTE EN VUE DU TRANSFERT AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil autorise le maire à signer la charte du service assainissement transféré au 1^{er} janvier 2020 à Loudéac Communauté Bretagne Centre.

11.SERVICE ASSAINISSEMENT : CLOTURE DU BUDGET ET TRANSFERTS

Le Conseil autorise la clôture du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2019, autorise l'ouverture au budget principal 2020 de la Commune des crédits nécessaires à la réalisation du transfert des résultats, et AUTORISE la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe assainissement dans le budget principal de la Commune, par le comptable assignataire.

12.SERVICE ASSAINISSEMENT : TARIF HT AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil FIXE à 1.79 € HT le prix au m3 de l'assainissement eaux usées au 1^{er} janvier 2020 (1.97 € TTC).

13.DEPOT D'UN DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire est autorisé à déposer une demande de permis de construire pour l'extension de la salle polyvalente.

CALENDRIER DES REUNIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2020

JANVIER	
V.17/01	CONSEIL MUNICIPAL
L.27/01	COMITE INFOS

FEVRIER	
V.28/02	CONSEIL MUNICIPAL
L.24/02	COMITE INFOS

Clôture de la séance : 22 heures 20.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 13 décembre 2019.

A Saint-Barnabé, le 12 décembre 2019

La Secrétaire de séance,
Fanny PHILIPPE

Le Maire,
Georges LE FRANC